**Cursus : Introduction au Monde des Affaires**

**BBI2O**

**Introduction au Monde des Affaires, 10ième année**

**Mr. D. Le Blanc**

**Année Académique 2015-2016**

**Préalable :** Aucun

**Manuel:** Le Monde des Affaires, Liepner. (Toronto: McGraw-Hill Ryerson Limited, 2001). Coùt de replacement: $110.

**Professeur:**

Monsieur D. Le Blanc (Salle 306) ; tél. 416-393-1650, poste 20080.

Unité 1: Le rôle et l’impact des affaires.

Unité 2: Les Entreprisses.

Unité 3: Le Monde des affaires et la communauté.

Unité 4: Les principaux facteurs du succès en affaires.

Unité 5: Le marché et l’environnement d’affaires .

Unité 6: Le service des ressources humaines et la direction.

Unité 7: Le marketing.

Unité 8 : La comptabilité.

Unité 9 : Les revenus et les avantages.

Unité 10 : L’utilisation de l’argent.

Unité 11 : La gestion de l’argent.

Unité12 : Le crédit et la consommation.

Unité 13 : Le rôle du Canada dans le marché mondial

## Unit 14: Tâche sommative [30%]

**Évaluation**

Il est à noter que le l’évaluation du cours permet à l’élève d’apprendre de d’être évalué dans les quatre catégories (connaissances et compréhension, habiletés de la pensée, communication et mise en application).

 Chaque projet sera évalué selon les catégories d’habilité suivantes :

Connaissance et compréhension (aptitude à apprendre le contenu du cours) 17,5 %

Réflexion (apprentissage des habilités) 17,5 %

Communication (communication efficace des résultats d'une recherche) 17,5 %

Mise en application (application des connaissances acquises dans différents contextes) 17,5 %

Évaluation culminante de l’activité d’apprentissage 30 %

 **= 100 %**

**L’évaluation et les présences**

Vous trouverez la politique de l’école à l’égard de l’assiduité et des évaluations dans le *Harbord Collegiate Institute Student Agenda*. Veuillez prendre note des critères suivantes :

1. Si vous êtes absent un jour on s’attend à ce que vous fassiez le travail manqué s’il est possible. De toute façon vous êtes responsable du travail manqué, ***même s’il y a une raison légitime pour votre absence***. Il est votre responsabilité de vous renseigner à ce propos. Ce n’est pas la responsabilité du professeur de vous chercher. Demandez à vos camarades de classe d’abord, avant au professeur, pour connaître le travail à accomplir. Une bonne idée serait de connaître le numéro de téléphone (ou le courriel) de deux collègues dans la classe pour savoir ce que vous avez manqué.

2. On s’attend à ce que vous soyez présent à toutes les évaluations. À défaut d’une note expliquant votre absence, vous recevrez une note de zéro. Vous devez présenter cette note dès votre retour en classe.

3. Les élèves qui sont absents pour une présentation de groupe recevront une note de zéro s’ils s’absentent. En cas d’absence légitime, l’élève doit être prêt à présenter sa partie lors de son retour. Indépendamment de votre présence, la présentation aura lieu, à moins qu’une date alternative se soit arrangée.

4. Les travaux remis au professeur doivent être tapés à la machine ou écrit d’un manuscrit facile à lire.

5. Les travaux importants en retard peuvent recevoir une déduction de 10%, à moins qu’une note qui explique le délai ne se produise. Ces travaux ne seront pas acceptés après une date limite indiquée par le professeur, normalement 10 jours après la date initiale. Si le professeur est absent un jour, un travail écrit devrait être remis au professeur suppliant ou à un professeur dans la salle 226. Il est la responsabilité de chaque élève de communiquer d’une façon opportune toute considération qui affectera sa note dans le cours, y inclus des rendez-vous médicaux, des activités sportives ou des questions personnelles.

6. Veuillez noter que toute action illicite (telle que le plagiat, remettre un travail déjà corrigé ou celui d’un ami, tricher lors d’évaluation) entraînera des pénalités, y incluse une note de zéro. Suite à la découverte d’une telle action malhonnête, vous et vos parents pourriez, également, être contraints de vous entretenir avec la direction.

**Notez bien**: Parfois, une erreur par le professeur dans l’enregistrement des notes se produit. Dans un cas de divergence entre le professeur et l’élève, l’étudiant devra montrer le travail pour justifier sa cause. Veuillez garder ***tout travail*** rendu ainsi que les grilles d’évaluation accompagnantes.

Pour toute autre explication du cours, veuillez consulter le document fourni par le ministère de l’éducation de l’Ontario :

*Le curriculum de l’Ontario 9e et 10e année, Études canadiennes et mondiales.*

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/canworld910curr2013.pdf>